

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 16 OCTOBRE 1859.
Naisances: 5 garçons, 5 filles.
MARIAGES 7:
Paul Schoubben, charretier, chaussée des Prez, et Marie Joseph Thys, cuisinière, même rue. — Michel Victor Jansen, armurier, faubourg St-Léonard, et Marie Gertrude Depireux, journalière, faubourg Vivegnis. — Théodore Henri Vosch Van Avezaet, boulanger, rue du Casque, et Marie Gertrude Lambertine Brimmoul, couturière, sur la Fontaine. — Jean Louis Simon Gavage, charretier, faubourg Vivegnis, et Anne Marie Mairlot, cultivatrice, au sud dit faubourg. — Pierre François Fastré, menuisier, rue des Aveugles, et Anne Marie Thibout, journalière, rue Venta. — Diépomme Beauduin Dewandre, orfèvre, rue de Gueldre, et Elisabeth Reneur, couturière, devant la Madelaine. — Jean Eustache Gérard, mécanicien, devant la Madelaine, et Marie Joseph Frister, journalière, derrière les Potiers.

ANNONCES.

Dimanche on JETTERA des ROUES DE DIN-DONS, chez la veuve LAKAYE, au Haut-Pré, faubourg Ste-Marguerite.

POISSONS DE MER, au Moriane, rue du Stokis.

HUITRES ANGLAISES chez PARFONDRIY, derrière l'Hôtel-de-Ville.

Saumons frais et fumé, Cabillauds, Riviets, Raies, Anchois, et Huitres anglaises, chez L. ANDRIEN, fils, rue souverain-pont.

A CEDER par suite de décès, le BAIL DE LA MAISON, ainsi que le FOND DE MAGASIN de Mlle. C. MEURA, ci-devant M^{me} de Modes, rue de la Régence, N^o 9, s'y adresser. Les marchandises se vendent dès-à-présent au-dessous du prix courant.

La MAISON n. 860, place du Spectacle, avec remise, écurie, eau de la Fontaine Roland, etc., etc., est à LOUER. S'adresser Basse-Sauvenière n. 24.

LE SIROP DE DIGITALE DE LABELONIE, GUÉRIT EN PEU DE JOURS

LES RAUPTATIONS DE COEUR

Oppressions, Asthmes, Catarrhes, Rhumes, Toux opiniâtres et hydropsies diverses. — Pharmaciens dépositaires: Liège, MM. Delcour-Froidbise, place du Spectacle, à l'Etoile d'Or, n^o 762; Namur, Ch. Jourdain, Huy, Ranwez, Verviers, Etienne; Maestricht, Grossier; Dinant, Mathieu; Louvain, Smont; Bruxelles, Van Hisbergh, place de la Monnaie, tous pharmaciens.

AVIS.

M. LEDUC, Libraire

CORRESPONDANT DES JOURNAUX

A l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son Bureau d'abonnement, Place du Marché,

au Passage Lemonnier,

Maison N. 48.

Il tient en outre dans ce local un Cabinet de Lecture des mieux assortis, pour faire suite à l'établissement de ce genre précédemment fondé au même lieu. On y trouvera toutes sortes d'ouvrages élégants, et principalement tous les romans nouveaux et les différents revues périodiques aussitôt leur apparition.

LE TOUT A DES CONDITIONS TRÈS-MODÉRÉES. Au même local est établi le bureau des GRANDES AFFICHES DE LIÈGE, INDICATEUR DE BRUXELLES, dont la direction est actuellement confiée à M. LEDUC, pour la province de Liège. Les abonnements, annonces et avis divers pour cette publication spéciale ainsi qu'à tous les autres journaux, seront reçus au susdit bureau aux conditions antérieures.

Abonnement à tous les journaux belges et étrangers et à tous les ouvrages par livraisons à des prix avantageux. Les abonnés continueront d'être servis avec la plus grande exactitude.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Adjudication publique

DE 1000 MÈTRES DE DRAP VERT FIN CROISÉ,

DE 2000 MÈTRES DE DRAP VERT ORDINAIRE CROISÉ,

DE 8000 MÈTRES DE DRAP MARENGO CROISÉ,

DE 2000 MÈTRES DE DRAP GRIS,

ET DE 200 MÈTRES DE DRAP ECARLATE

pour la masse d'habillement de la douane.

L'adjudication de la fourniture ci-dessus indiquée aura lieu le JEUDI 24 OCTOBRE 1859, à midi, au ministère des finances à Bruxelles, où l'on peut prendre inspection des échantillons-types et du cahier des charges, tous les jours, le dimanche excepté, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de relevée.

Les soumissions sur timbre et cachetées seront remises dans la boîte à ce destinée, au plus tard, le jour susdit, à l'heure précitée.

Tout fabricant qui voudra prendre part à l'adjudication devra joindre à sa soumission un certificat tant de l'autorité locale du lieu de son domicile que de celle de la commune où ses deux cautionnaires sont domiciliés, ledit certificat constatant que le soumissionnaire et les cautionnaires offrent toute garantie.

Bruxelles, le 4 octobre 1859. Le ministre des finances, L. DESMAISIÈRES.

M^{lle} LOUISE GUÉNARD

RUE PUIITS-EN-SOCK, N^o 1125, CHEZ DELFOSSE.

Elle enlève les tâches de graisses, celles de couleurs à l'huile ainsi que celles occasionnées par l'humidité dehors des étoffes en soie ainsi qu'en laine; elle dégraisse les habillements d'hommes.

LA SOCIÉTÉ DE LA HOUILLÈRE DES SARTS, dite CORBEAU au Berleur, ayant repris l'exploitation de ses charbons et houilles, avantageusement connus des consommateurs, informe le public qu'il peut s'en procurer à sa paire, sisé à la Croix de Fer, sur la chaussée de Liège à Bierset.

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE

EN CONCESSION DE MINES

DE

HOUILLE,

GISANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

DE

610 HECTARES 34 ARES 50 CENTIARES,

DÉPENDANS DES COMMUNES

DE

HOLLOGNE-AUX-PIERRES, MONS, VELROUX,

BIERSET ET AWANS.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 9 octobre 1859, sous le n^o 1957, du répertoire particulier, les sieurs Alexandre Gaspar François Delaune, domicilié à Hollogne-aux-Pierres, Vincent Lamarche, d'Awans, Gilles Antoine Lamarche et Jean Baptiste Plumet, de Liège, ont formé une demande en concession de mines de houille, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de six cent dix hectares trente-quatre ares cinquante centiares, dépendans des communes de Hollogne-aux-Pierres, Mons, Velroux, Bierset et Awans, et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit:

A L'EST,

à partir du point A, où la limite de la commune d'Awans fait son intersection avec le chemin d'Awans à Grâce, suivant ledit chemin jusqu'au point B qui se trouve à 460 mètres, plus au Sud-Est que l'intersection de ce dernier chemin avec celui de Loncin à Hollogne.

AU SUD,

à partir de ce point par une ligne droite de 1090 mètres aboutissant au chemin de Loncin à Hollogne-aux-Pierres, point C; de ce point par une autre ligne droite de 1560 mètres aboutissant au chemin de Fontaine à Liège ou de Jehay à Hollogne, point D; de ce point suivant le chemin de Crotteux à Hollogne jusqu'à la rencontre du point E; de ce point par une autre ligne droite, se dirigeant vers le Sud, de 550 mètres, aboutissant au point F; de ce point par une ligne droite allant vers le Sud-Ouest de 670 mètres, aboutissant au chemin du Pré Malherbe, point G; de ce dernier point par une autre ligne droite de 490 mètres, aboutissant à l'intersection du chemin de Rosart à Mons avec celui de Velroux à Bangissart, jusqu'au point d'intersection de ce dit chemin avec la limite de la commune de Mons, point I.

AU NORD,

par une ligne droite, partant du point I, en traversant une partie des communes de Velroux, Mons, Hollogne-aux-Pierres, Bierset et Awans et se dirigeant vers le point de départ A.

Les pétitionnaires offrent de payer aux propriétaires fonciers telle indemnité qui sera déterminée par l'administration ou le conseil des mines.

LA DEPUTATION PERMANENTE

DU CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTE:

1^o Les collèges des bourgmestres et échevins de Liège, Hollogne-aux-Pierres, Awans, Mons, Velroux et Bierset, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^o Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés.

En séance à Liège, le 11 octobre 1859.

Présens: MM. B^{an} Vandenstein, gouverneur-président; Seroux, Gouvy, Lekeu, Elias et Warzée, greffier.

Pour expédition conforme, Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE.

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS.

VENDREDI 25 OCTOBRE 1859, à 11 heures du matin, Il sera procédé,

A l'hôtel du gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication des travaux d'améliorations et de réparations extraordinaires à exécuter sur différents points de la route de 1^{re} classe n. 4, de Bruxelles vers Malmédy, section de Liège à la frontière prussienne.

Cette adjudication aura lieu en deux lots par voie de simples soumissions de la manière indiquée à l'article 45 du devis et cahier des charges, lequel est déposé à l'hôtel du gouvernement à Liège dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et dans ceux de MM. les commissaires d'arrondissement.

Liège, le 15 octobre 1859.

Le gouverneur de la province de Liège, BARON VANDENSTEEN.

LIBRAIRIE

DE

P. J. COLLARDIN

RUE GRANDE-TOUR.

EN VENTE:

EXAMEN CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE POPULAIRE, de M. Ch. MARTIN, par MM. BESCHERELLE, frères, in-18. Prix 10 centimes.

BOURSES.

PARIS, LE 15 OCTOBRE

Table of stock market prices for Paris, October 15, 1859. Columns include various financial instruments like 5 p. c., 4 p. c., 3 p. c., and their respective values.

LONDRES, LE 14 OCTOBRE.

Table of stock market prices for London, October 14, 1859. Columns include consolidated stocks, various bonds, and exchange rates.

AMSTERDAM, LE 15 OCTOBRE.

Table of stock market prices for Amsterdam, October 15, 1859. Columns include active debt, various bonds, and exchange rates.

ANVERS, LE 16 OCTOBRE.

Table of stock market prices for Antwerp, October 16, 1859. Columns include active debt, various bonds, and exchange rates.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations including Amsterdam, Rotterdam, Paris, London, and Frankfurt.

BULLETIN DE BOURSE DU 16.

La rente Espagnole, malgré une hausse de Paris d'abord de 14.00 n'a pas cessé de fléchir depuis le commencement de la Bourse, ouvert à 27 1/2 p. on est tombé à 27 1/8 et à ce cours il restait des vendeurs après clôture. Les primes très-offertes et à bon compte à toutes les échéances.

BRUXELLES, LE 16 OCTOBRE.

Table of stock market prices for Brussels, October 16, 1859. Columns include active debt, various bonds, and exchange rates.

VIENNE, LE 5 OCTOBRE.

Métalliques 4 p. c., 107 5/8. — Actions de la Banque 1539.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 16 OCTOBRE. La barque suédoise Betty, v. de New-York, ch. de diverses march.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 622 à Liège.